



AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 3 AVRIL, se réunira le :

11 AVRIL 2023 à 19 h 00
Dans la salle des SALINES Au Mitan des Marais

ORDRE DU JOUR :

- 1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL du 28 MARS 2023
- 2- APPROBATION DU CFU 2022
- 3- AFFECTATION DES RESULTATS 2022
- 4- VOTE DES TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE
- 5- SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
- 6 -REPRISE SUR PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS
- 7 - INDEMNITES DES ELUS
- 8 -BUDGET PRIMITIF 2023
- 9 - TAUX DE FONGIBILITE DES CREDITS EN INVESTISSEMENT ET EN FONCTIONNEMENT
- 10- DEMANDE DU FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS DE MUTATION POUR LES TRAVAUX SUR LA VOIRIE COMMUNALE ACCIDENTOGENE.
- 11 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION SUR LE PROGRAMME 2023 DES AMENDES DE POLICE.
- 12- PARTICIPATION COMMUNALE A LA PART FAMILIALE DES TRANSPORTS SCOLAIRES
- 13 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- 14- QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 03 Avril 2023

Le Maire
Ghislaine LE ROCHELEUIL-BEGU